

Lors de notre l'assemblée générale du 23 septembre 2020 ont été évoqués les nouveaux dispositifs d'aides à la rénovation des logements. Afin d'informer tous nos adhérents, nous proposons de vous faire un résumé des différents dispositifs et surtout vous donner des conseils pour bien réussir votre opération

Votre logement nécessite des travaux de **mise aux normes**, d'**adaptation** ou vous souhaitez améliorer sa **performance énergétique**, différents types d'aides sont mobilisables.

Quels sont les travaux pouvant bénéficier de ces aides :

- Economies d'énergies
- Confort d'habitation
- Travaux de rénovation pour le maintien à domicile
- Production d'énergie

Quels sont les buts de ces aides :

- Réduire vos consommations d'énergie et l'empreinte carbone du pays
- Préserver et améliorer votre santé grâce à un habitat rénové
- Permettre de vieillir chez soi, dans un logement adapté à votre situation
- Augmenter la valeur de votre patrimoine
- Relancer l'économie dans le secteur du bâtiment

Quelles sont les aides possibles :

Plusieurs dispositifs d'aides existent actuellement pour la rénovation des logements et celles-ci sont calculées, en fonction des travaux prévus, de votre niveau de revenu, de la situation de votre logement (locatif, propriétaire maison, copropriété...)

Plusieurs organismes peuvent apporter ces aides entre ;

- Les services de l'ETAT
- ADIL (agence départementale pour l'information sur le logement)
- ANAH (agence nationale de l'habitat)
- Région Hauts de France
- Action logement
- Conseil départemental
- Collectivités territoriales

Comment connaître ces dispositifs :

Comme les dispositifs d'aides sont multiples et dépendent du type de travaux engagés et de votre situation personnelle, il est indispensable de consulter le « POINT INFO ENERGIE » de votre secteur car des conseillers sont à votre écoute, soit par téléphone où dans leurs locaux, pour vous aider dans ces démarches.

Il est préférable de venir dès l'origine de votre projet avec ou sans devis.

Important, pour beaucoup de ces dispositifs d'aides, il faut obtenir leur accord de financement avant de signer de devis.

NUMERO DE TELEPHONE DES ESPACES INFO ENERGIE PROCHE DE CHEZ VOUS

1	Communauté de Communes du Ternois	Espace Info Énergie Ternois	06 12 65 77 22
2	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	Espace Info Énergie	03 62 61 47 90
3	Communaupole Lens-Liévin	Espace Info Énergie - Lens	03 21 79 05 18
4	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	Espace Info Énergie - Hénin-Beaumont	03 21 79 72 29
5	Communauté de Communes Osartis-Marquion	Espace Info Énergie	03 21 55 92 16
6	Communauté de Communes Sud-Artois	Espace Info Énergie	03 21 55 92 16
7	Communauté Urbaine d'Arras	Maison de l'Habitat Durable	0800 62 62 62
8	Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	Espace Info Énergie	03 21 55 92 16